

LES VISITES DOMICILIAIRES.

CHAPITRE XXIV.

N'avez-vous jamais vu donner la question?

Non sans doute; et vous vous promettez bien de ne pas voir pareil spectacle en votre vie. Vous vous félicitez d'être né dans un bon temps, dans un pays éclairé, qui a déchiré toutes ses lois

barbares, qui s'y est repris vingt fois pour en faire de nouvelles, sous l'influence des doctrines les plus favorables à la liberté, à la dignité de l'homme, doctrines proclamées en des centaines d'orateurs, développées en des milliers de volumes. Après que l'on a discuté et décrété pendant quarante ans, une autre révolution a encore consacré ces principes par la puissance de l'insurrection. C'est bien; vous voilà tranquille, n'ayant d'autre précaution à prendre que d'aller aux Champs-Élysées quand l'émeute est à la Bastille, de ne porter aucun signe extérieur réputé séditieux, de ne rien écrire contre l'ordre établi, ce qui est assurément la chose du monde la plus facile; de vous tenir éloigné des lieux où passent les cortèges, de bien reconnaître les gens quand vous conduisez un cabriolet, pour savoir qui vous pouvez élabousser et bousculer sans crime; de ne confier à la discrétion de la poste que des lettres de commerce, d'amour ou de faire-part: et vous devez vous croire en règle avec le procureur du roi. Car les gouvernemens populaires ne sont pas soupçonneux.

Au pis-aller, quand il vous arriverait par

mégarde, quelque imprudence du genre de celles que vous devez éviter, quand vous auriez à craindre la rancune des gens autorisés, pour le moment, à lancer mandats d'amener et réquisitoires, à faire mouvoir gendarmes et sergens de ville, vous savez du moins qu'après quelques semaines de secret, quelques mois de prison, interrogatoires, confrontations et supplément d'instruction, vous arriverez enfin au grand jour des assises, qui fera luire votre innocence.

Et là-dessus vous prenez vos aises; vous arrangez commodément votre existence. Vous voulez profiter, dans toutes ses innocentes prérogatives, de ce bonheur, de cette sécurité, que vos pères ne connaissaient pas, et qui vous ont coûté, ce semble, assez cher. On vous a dit surtout que le domicile du citoyen est sacré, inviolable. On vous a traduit de l'anglais ce mot sublime, qui sert à la démonstration d'une règle grammaticale: « Le vent peut entrer malgré » moi dans ma chambre, le roi ne le peut pas. » Et comme vous ne vous connaissez aucune dette, comme vous n'avez pas à craindre l'intrusion légale d'un huissier, vous disposez, selon votre

fantaisie, ce sanctuaire de la vie privée, que vous croyez impénétrable.

Vous avez des murailles à garnir; vous y attachez tout ce qui récréé vos yeux. Portraits de qui vous plaît à voir, visages grotesques qui vous font rire, sites pittoresques ou scènes d'histoire; vous alignez vos auteurs sur les rayons d'acajou que protège le verre de Bohême; vous couvrez vos meubles, vos cheminées de bronzes, de cristaux, de porcelaines, de tous ces riens que le caprice rend précieux; vous serrez votre argent le mieux qu'il vous est possible, et, sous la clef qui ne vous quitte pas, vous enfermez quelques chiffons de papier pour lesquels vous donneriez peut-être tout le reste, parce qu'ils contiennent le secret de votre cœur, ou, ce qui est plus saint encore, la nudité intime d'une âme qui s'est confiée à vous. Quant à vos occupations de tous les jours, aux caprices de votre pensée, à vos affections courantes, les traces en sont partout répandues sur votre bureau, pêle-mêle avec des journaux et des brochures, sur votre cheminée, parmi les cartes de visite et les circulaires. Vous vous posez en maître au milieu

de ce petit royaume que l'usurpation ne peut atteindre; vous vous étendez avec contentement dans votre trône élastique, garni de bons coussins pour reposer la tête, et vous êtes fier de vous dire: « Tout cela est à moi; nul n'y saurait mettre le pied, y jeter le regard sans mon congé. Nul n'a de puissance ici que moi, quand ma femme est sortie. Je n'ai rien à redouter pour tout ce qui m'entoure, que les voleurs, le pillage et l'incendie. » Après quoi vous allez vous coucher, ayant soin de bien fermer les portes, de déployer votre garde-feu, et de ne pas lire dans votre lit un ouvrage trop vanté, de peur que le sommeil ne vous surprenne sans que votre bougie soit éteinte. Bonne nuit, heureux citoyen de la nation régénérée!

Vous dormez encore du sommeil de l'homme libre. Vos yeux, qui se sont à demi ouverts entre deux songes, n'ont pas été avertis par le jour de soulever leurs paupières. Vous avez repris votre somme, et vous rêvez déjà peut-être une douce journée comme celle de la veille. Six heures sonnent sans que vous ayez entendu le timbre argentin de la pendule. Tout-à-coup

vosre porte cochère est ébranlée par des coups violens. Je suppose bien que ce bruit n'a pas pénétré sous vos rideaux. Mais il recommence à la porte de vosre appartement ; et vosre femme, toujours la première éveillée (pardon, cher lecteur, si je vous fais marié), vosre femme vient chercher refuge auprès de vous. Enfin vous prenez vosre fusil de garde national et vous allez reconnaître l'ennemi. A travers le panneau qui frémit sous le poing des assiégeans, vous demandez avec un ton assuré : « Qui va là ? » Une voix plus ferme encore que la vôtre, vous répond : « De par le Roi. » Que si vous voulez argumenter, parler de Charte, de Code, on vous signifiera du dehors qu'on va faire venir un serrurier. Comme vos verroux sont à l'épreuve d'une attaque ordinaire, et que vous craignez un trop grand dommage pour vosre clôture peinte à deux nuances, et enduite d'un beau vernis, que la pince officielle déchirerait sans pitié, vous ouvrez ; c'est le plus sage.

Alors se présente devant vous, devant vosre femme demi-nue, d'abord un fonctionnaire en écharpe tricolore ; puis un autre le corps serré

d'une ceinture bleue sur laquelle sont brodés je ne sais quels signes ; derrière eux, huit ou dix grands gaillards, déguisés en habit bourgeois, et armés d'une lourde canne. Vosre domicile dont vous étiez si avare, où l'on n'introduisait qu'une figure connue, à la porte duquel il fallait essuyer ses pieds et ôter son chapeau, appartient maintenant à tous ces gens-là. Au signe que fait leur chef, les grands gaillards se postent à chacunes des issues, et plongent déjà leurs regards dans la profondeur obscure de vosre appartement.

Vosre premier soin, bien entendu, a été de demander l'ordre en vertu duquel on se présentait chez vous, et la nuit encore. Le fonctionnaire vous explique poliment qu'il fait jour légal, et vous présente, à la lueur de vosre bougie, sa montre qui ne se dérange jamais. Quant à l'ordre, il vous le remet soigneusement plié. Ceci vous calme un peu ; car vous vous attendez à voir la signature d'un magistrat, d'un juge, qui a examiné par lui-même, qui peut se tromper, mais enfin qui agit et décide sur un commencement de procédure, avec les formes de la

loi, et sous la garantie de son caractère inamovible, de ses lumières acquises, de son honneur, de son indépendance, de la justice enfin, dont les devoirs lui sont dictés par ses sermens. Au lieu de cela, vous trouvez le nom d'un préfet de police, homme élevé sans doute en dignité, largement rétribué, chargé d'une administration importante, mais aussi qui, à raison même de l'énorme surveillance confiée à ses soins, ne peut tout voir par ses yeux, tout ordonner par sa volonté, tout régler par sa conscience, qui obéit, qui approuve, qui ordonne, mais qui ne juge pas; qu'on renverra demain s'il a mal fait son office; qui n'est pas magistrat, dans le vrai sens du mot; instrument, si l'on veut, mais non organe de la justice.

Vous dites tout cela au commissaire de police; car c'en est un, mais non celui de votre quartier; celui-ci est occupé ailleurs à pareille besogne. Il vous fait observer qu'il n'est pas venu pour disserter, mais pour verbaliser; qu'il y a tout près de votre demeure un poste de garde municipale; qu'il vaut bien mieux que tout se passe sans esclandre et sans bruit. Comme, de

votre nature, vous estimez fort les commissaires de police, voire même les officiers de paix, dont l'emploi, dans la vie ordinaire, est utile pour votre repos; comme, de plus, vous avez reconnu, sous le chapeau rapé et la redingote mal ajustée qui couvrent nos grands gaillards, des visages de sergens de ville, à qui vous avez toujours voulu du bien, vous vous laissez faire; d'autant mieux qu'on vous promet d'insérer votre protestation sur le procès-verbal, et qu'il vous reste la ressource d'une pétition aux Chambres; deux grandes consolations assurément.

Sur quoi, tout ce monde en écharpe, en ceinture, en casaque, en bottes cirées ou en gros souliers, se répand dans votre logis. On furète dans les armoires, sous les couchettes, dans les recoins les plus secrets; on découvre les mystères de votre toilette et de vos infirmités; l'officier de paix, qui est un jeune homme, explore le lit encore chaud de votre femme. Les grands gaillards portent leurs mains épaisses sur ce que vous avez de plus frêle, de plus délicat. Cette première perquisition a pour but la recherche des armes. Car, quelles que soient vos habitudes

pacifiques, votre profession, on suppose toujours que vous devez avoir un arsenal tout prêt pour les conspirations. La police rêve fusils.

Mais elle rêve aussi papiers; et c'est là le plus honteux égarement où l'entraîne son pouvoir mal défini, mal limité par tout notre fatras législatif. Le commissaire de police s'assoit devant une table, et là il faut que tout ce qu'on pourra trouver empreint d'encre dans vos tiroirs, sur votre bureau, dans vos cartons ou vos portefeuilles, vienne subir de sa part un lent et curieux examen. « Mais tout cela, direz-vous, rouge d'indignation et de colère, tout cela c'est ma vie, » c'est mon être moral, c'est ma pensée, ce sont » mes affections, mes chagrins, les plaies de » mon âme, c'est ma conscience, qu'un homme » va dépouiller, analyser, rouler entre ses mains, » profaner de son regard. Ceci encore, c'est la » confiance d'un autre, dépôt remis à mon » honneur, sur lequel nul ne peut jeter la vue » sans que je sois coupable de trahison. »

Eh! mon Dieu, qui vous dit le contraire? Seulement, hâtez-vous de remettre la clef de votre

secrétaire, si vous ne voulez pas encore qu'on aille chercher le serrurier.

Et voilà tous mes gens à l'ouvrage, comme si vous étiez mort et qu'on procédât à votre inventaire; les grands gaillards ramassant, l'officier de paix disposant, et le commissaire parcourant tout ce qui a forme de notes, de correspondance et de documens. Alors on voit les titres de votre famille, l'état de vos affaires, les mémoires de vos fournisseurs, la situation de votre caisse, qui deviendrait suspecté, et passerait facilement pour le trésor de la faction, si elle était par hasard trop garnie. Puis on arrive à la partie délicate, aux missives que vous avez peut-être rangées en paquets séparés, ce qui serait plus commode. Là on apprend vos relations de parenté, d'intérêt et d'amitié; on sait avec qui vous êtes en communication de sentimens, ou en échange de reproches. On trouve des lettres de votre femme, écrites durant une absence. Opprobre! on les lit devant elle, qui ne peut se défendre contre cet outrage, devant vous qui ne pouvez la venger.

Enfin, quand les yeux de l'explorateur se sont

bien fatigués à chercher les traces du complot absent, le procès-verbal est clos, toute la bande envahissante se retire avec de grandes civilités, et vous laisse votre logis bouleversé, sale, en désordre; emportant pour toute capture les secrets de votre vie domestique, dont elle pourra se réjouir; plus un pistolet démonté, deux chansons et une feuille couverte de chiffres qui contiendrait peut-être le plan de la conspiration, si ce n'était pas tout simplement le relevé de votre livre de cuisine. Et le lendemain un journal imprimera: On a fait hier une perquisition chez M.... Elle a produit la découverte de papiers très-importans.

Maintenant, zélé croyant de la civilisation moderne, dites-le-moi, êtes-vous bien fier de ce qu'on ne donne plus chez vous la question? êtes-vous bien rassuré parce qu'on vous a fait beaucoup de lois nouvelles? Ce que je viens de vous raconter ne vous paraît-il pas une procédure des temps barbares? Si vous me demandez quelle loi il faut abolir pour empêcher cette sauvage infraction aux droits du bon sens, de la morale et de l'honnêteté publique; aucune, vous dirai-je;

car nulle ne l'autorise. Seulement il faudrait, un beau jour où votre législature n'aura rien à faire, pas de disputes à vider sur les mots, pas de ressentiment à satisfaire contre les personnes, voter quatre lignes, déjà écrites dans le cœur de tous les hommes, formant le premier axiôme des peuples parvenus à l'état social, pour rétablir un principe sans lequel le mot de liberté, qui flotte sur nos bannières, est une atroce moquerie. Je crains bien que cela ne puisse pas encore se faire dans la session prochaine.
